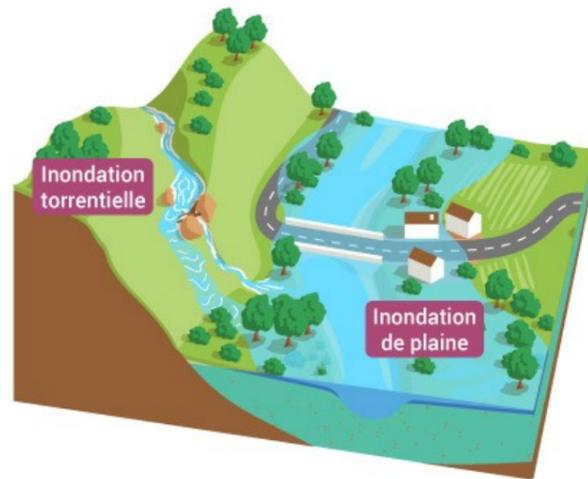


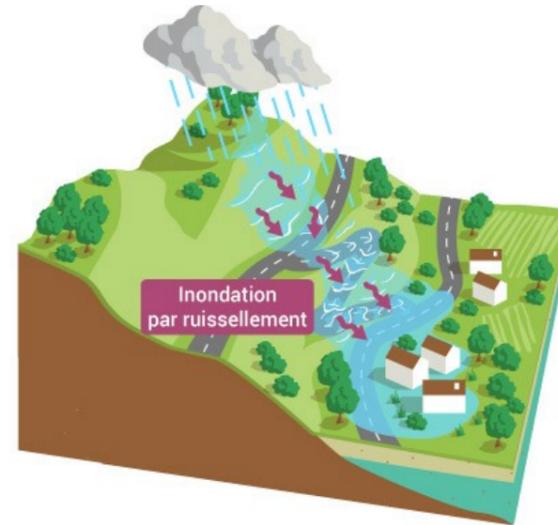
Une inondation correspond à la submersion d'une zone habituellement hors d'eau.

Il existe plusieurs types d'inondations, pouvant parfois se produire de façon concomitante :



**Inondation par débordement
de cours d'eau**

- **Augmentation du niveau d'eau dans la rivière au-delà des niveaux habituels**
- Apparaît principalement après des **épisodes de pluie étendus, de durée supérieure à 24h** (moins pour les petits cours d'eau) et/ou lors de la fonte des neiges (Garonne, Ariège)
- Période la plus sensible : **décembre-juin**
- Peut intervenir **en moins de 24h le long de la Garonne et de ses affluents**
- Peut intervenir **en moins d'une heure le long des cours d'eau mineurs**



Inondation par ruissellement

- **Écoulement de l'eau de pluie à la surface du sol et accumulation dans les zones basses**
- Apparaît principalement après des **épisodes de pluies intenses**, particulièrement sur les **surfaces imperméables** ou peu perméables
- Période la plus sensible : **avril-septembre**
- Peut intervenir en **quelques minutes lors de pluies intenses**
- Peut se produire dans **des zones éloignées des cours d'eau**

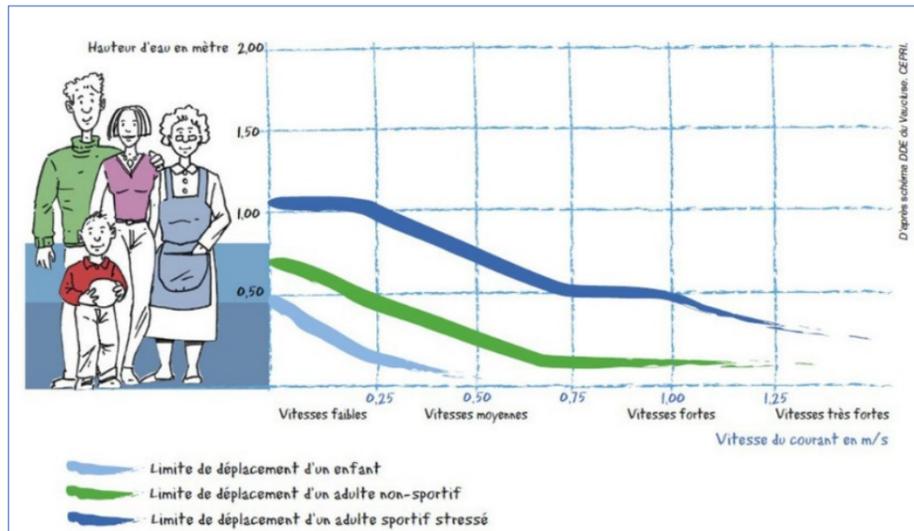


Inondation par remontée de nappe

- Nappe d'eau souterraine peu profonde qui remonte au niveau du sol lorsque celui-ci est saturé en eau
- Apparaît principalement après des longues périodes pluvieuses et/ou en période de crue
- Période la plus sensible : **décembre-juin**
- **Phénomène plus lent**, sur plusieurs jours voire plusieurs semaines
- Impacte principalement les ouvrages souterrains (caves, garages...)

Les inondations peuvent constituer un danger, à plusieurs titres.

Noyade



Une faible hauteur d'eau peut suffire à emporter une personne !



Comment les noyades arrivent-elles ?

- Personnes piégées en voiture : 30 cm d'eau peuvent suffire à bloquer la voiture !
- Volonté de secourir une personne ou un animal en difficulté
- Volonté d'aller chercher un objet de valeur (monétaire ou sentimentale) au sous-sol ou dans une zone inondée
- Personnes surprises par la vitesse de montée des eaux (pluie intense ou rupture de digue)

→ Automobiliste secouru à Saint-Jory lors de la crue de Garonne en janvier 2022

Dommages corporels

Les zones inondées peuvent cacher de nombreux pièges !

- « Trous » (bouches d'égouts soulevées notamment)
- Objets tranchants ou contondants
- Produits toxiques
- Impact avec des objets flottants en cas de fortes vitesses



Après l'inondation, attention aux dangers résiduels !

- Bâtiments, ponts, berges déstabilisés (risque d'effondrement)
- Risque de chutes d'arbres
- Circuit électrique humide : risque d'**électrocution** !

Pollution



→ Déchets générés par les crues de juillet 2021 en Belgique

Dommages aux bâtiments et aux biens



→ Un restaurant toulousain après la crue de Garonne en janvier 2022

Boue, moisissures, endommagement des meubles, des appareils électroniques, du réseau électrique... les dommages peuvent être nombreux et coûteux !

Sans compter la perte de chiffre d'affaire voire de clientèle pour les entreprises.

Coupure des réseaux techniques

→ Eau potable, eaux usées, électricité, gaz, routes...

→ Peut impacter des zones non inondées et perturber fortement le délai de retour à la normale !

Territoire concerné : 94 communes

Dont 84 soumises à un risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

En cas de **crue exceptionnelle** (type juin 1875),
sont exposés aux inondations :

- 18 % du territoire
- 50 000 logements, pour **75 000 habitants**
- 12 000 entreprises, pour **30 000 emplois**
- **200 établissements sensibles**

→ Principalement le long de la Garonne

→ 2/3 des enjeux situés à l'arrière des digues de Toulouse

Dommages totaux potentiels : 1,5 Milliards d'euros

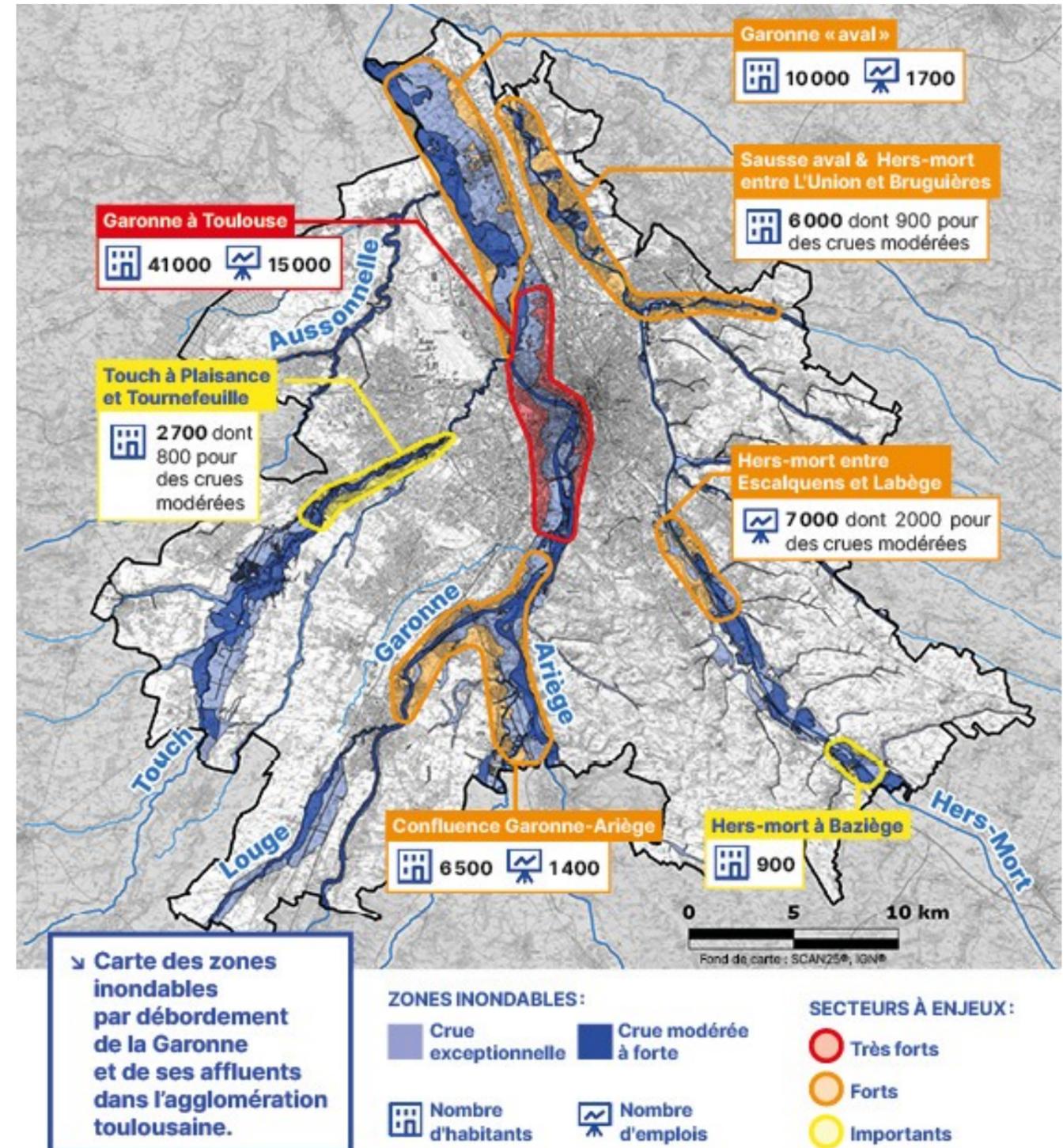
En cas de **crue modérée à forte** (type janvier 2022
sur la Garonne), sont exposés aux inondations :

- 6 % du territoire
- 2 500 logements, pour **3 000 habitants**
- 500 entreprises, pour **3 000 emplois**
- **200 établissements sensibles**

→ Principalement le long des affluents, notamment Touch et Hers-mort

Dommages totaux potentiels : 75 Millions d'euros

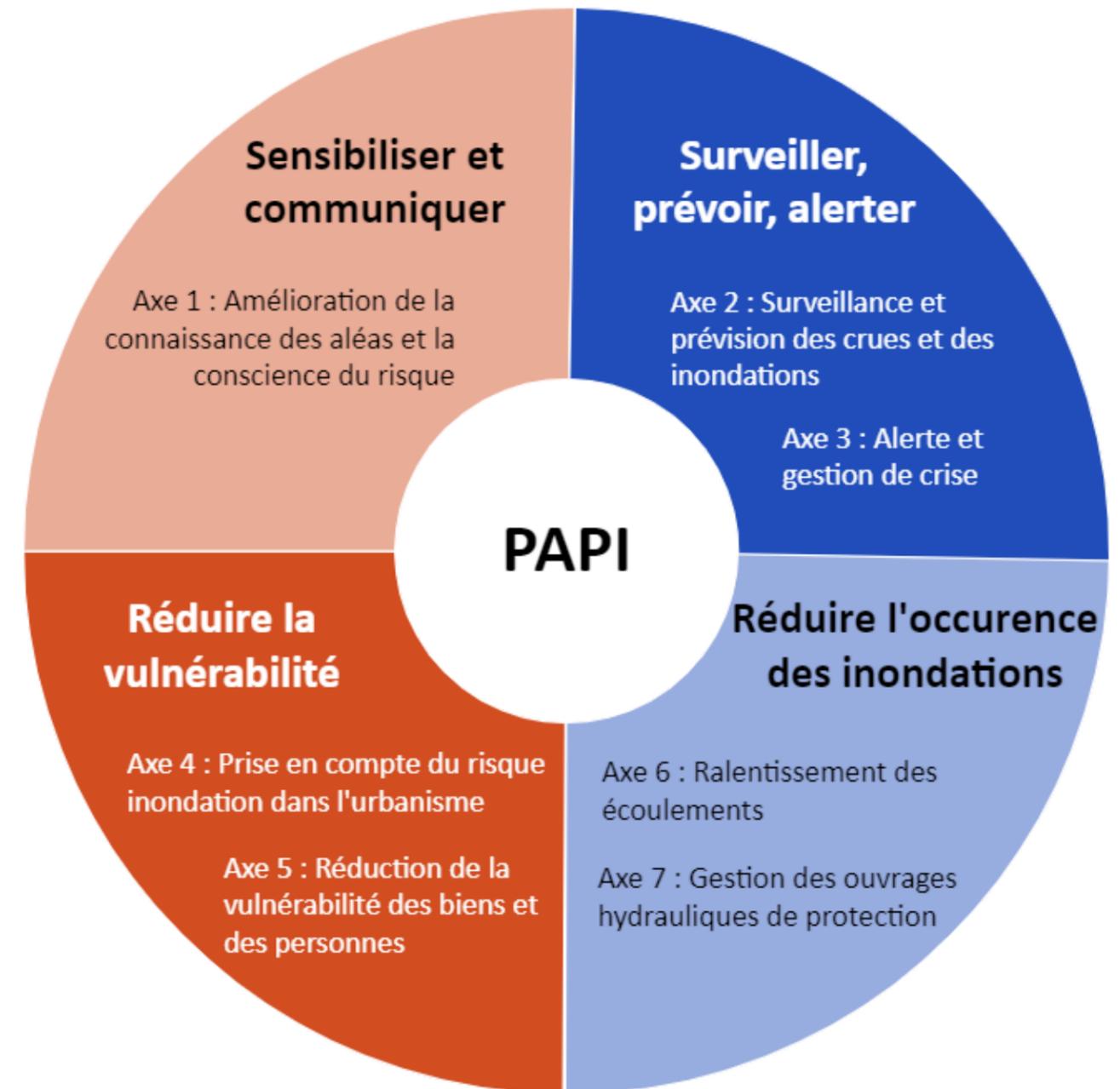
En savoir plus : inondations-agglo-toulouse.fr
Menu « Comprendre », page « Chiffres-clés »



Programme de prévention porté par :

En synthèse, un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) c'est :

- Un dispositif visant à **réduire les conséquences négatives des inondations**, en mobilisant tous les axes de prévention et tous les acteurs concernés ;
- Encadré par l'État mais **porté par les collectivités territoriales** ;
- Une **démarche de moyen à long-terme**
 - Phase d'études préalables (PAPI d'intention entre 1 et 4 ans)
 - Phase plus opérationnelle (PAPI complet sur 6 ans environ)
- Des **études et des actions de sensibilisation et d'accompagnement**
- Des **travaux** lors de la phase de PAPI « complet », soumis à concertation et à analyse multi-critères pour garantir leur pertinence.



Programme de prévention porté par :

- Démarche initiée en 2018 par **Toulouse Métropole**, en collaboration avec le **Muretain Agglo**, le **SICOVAL** et la **Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain**

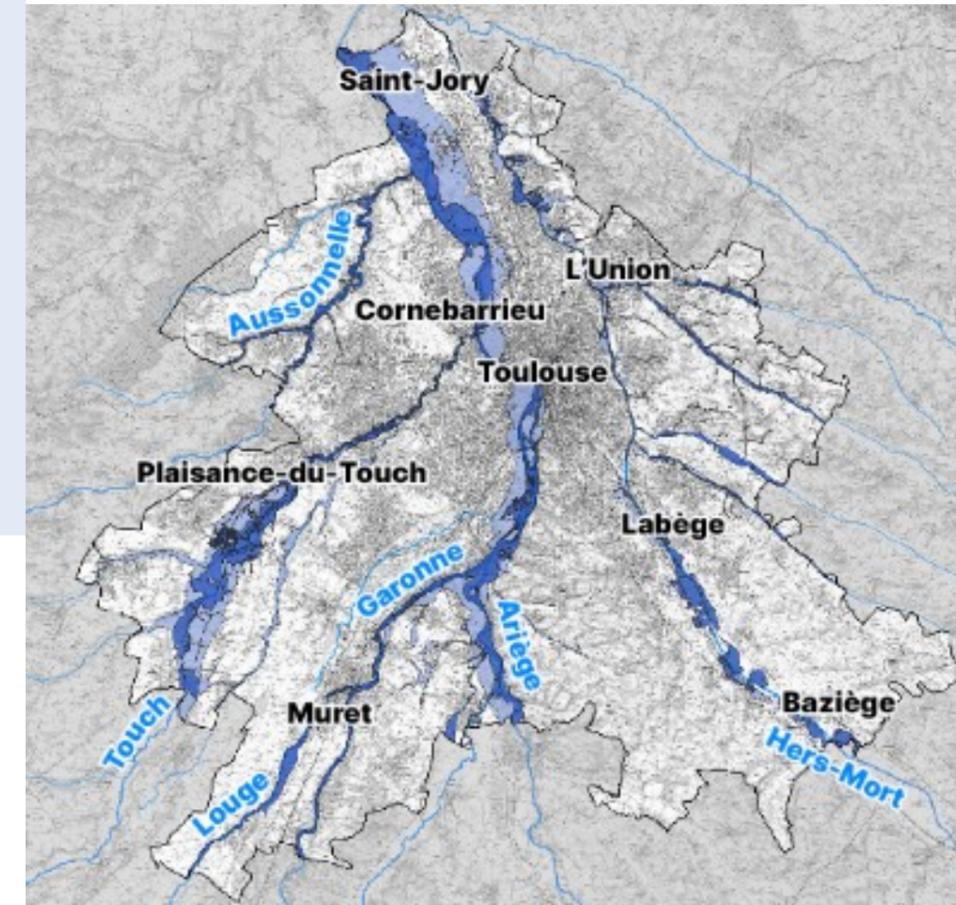


- Périmètre de **94 communes**
- S'intéresse principalement au risque d'inondation par **débordement de la Garonne et de ses affluents**, mais aussi aux **phénomènes de ruissellement**

Le PAPI « d'intention » (2021-2024)

32 actions réparties sur 7 axes, avec pour objectifs de :

- **Consolider les connaissances** sur le risque inondation
- Initier des premières **actions de sensibilisation et d'accompagnement**
- **Dimensionner les actions à inscrire au PAPI complet**, en particulier les travaux sur les ouvrages de protection
- Favoriser la **synergie entre les acteurs institutionnels** en charge du portage des actions



La gestion d'un épisode d'inondation s'anticipe et se prépare hors temps de crise !

1 J'identifie mon exposition aux inondations



Mon logement est-il en zone inondable ?

Mon établissement ?

Mon lieu de travail ?

L'école de mes enfants ?

Je vérifie dès maintenant sur la carte interactive en scannant ce QR code !

2 J'identifie mes points de vulnérabilité



- Points d'entrée d'eau ;
- Objets, équipements et matériaux sensibles ;
- Personnes très vulnérables ;
- Animaux de compagnie ;
- Véhicules ;
- Couverture assurantielle...

3 Je me prépare à la gestion d'un épisode d'inondation



- J'identifie les **moyens de vigilance et d'alerte** pour être bien informé ;
- Je m'informe des **bons comportements** et des **mesures à mettre en œuvre**.
- Je prépare mon **kit d'urgence** ;
- Je consigne toutes les informations dans un **Plan de Mise en Sûreté**.

4 Je mets en œuvre des mesures de réduction de vulnérabilité



En fonction de mon budget, je priorise les mesures indispensables à la sécurité du logement et ses occupants.

Pose de batardeaux ;

- Sécurisation du circuit électrique ;
- Installation de clapets anti-retour ;
- Aménagement d'une zone refuge...

Moyens de vigilance

Pour être informé des **événements météorologiques potentiellement dangereux** sur les prochaines 24h



vigilance.meteofrance.fr



vigicrues.gouv.fr

3 pictogrammes de vigilance à connaître



Débordement des cours d'eau majeurs



Débordement des cours d'eau mineurs et ruissellement



Idem, plus localisé et couplé à d'autres phénomènes violents (foudre, vent...)

Un même code couleur



Vigilance absolue
Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



Soyez très vigilant
Phénomènes dangereux et étendus



Soyez attentif
Phénomènes localement dangereux

Moyens d'alerte

Pour être informé sur les **dangers imminents et les consignes à suivre**



Radio, SMS, réseaux sociaux, sirènes d'alerte...
Plusieurs canaux peuvent être mobilisés.

Rapprochez-vous de votre commune pour en savoir plus !

Canaux d'informations officiels :



France Bleu : 91.8 FM
97.2 FM



fr-alert.gouv.fr
inforoute31.fr
vigilance.meteofrance.fr
vigicrues.gouv.fr
apic-vigicruesflash.fr



@Beauvau_Alerte,
@PrefetOccitanie,
@sdis31officiel, votre commune

Adopter les bons comportements en cas d'inondation est essentiel pour se protéger et protéger les autres !



À l'approche de l'inondation

- S'assurer que ses proches sont bien informés
- Ne pas se déplacer dans une zone à risque
- S'assurer que son véhicule n'est pas stationné en zone inondable

Si j'habite en zone inondable :

- Réfléchir à une solution d'hébergement temporaire
- S'assurer que son kit d'urgence est bien complet et placé dans la pièce-refuge
- Préparer les mesures de protection spécifiques à son logement



Pendant l'inondation

- Ne pas prendre sa voiture et reportez ses déplacements
- Ne pas s'engager d'une zone inondée
- Ne pas descendre en sous-sol
- S'éloigner des rivières, cours d'eau, fossés
- Se réfugier en hauteur
- Ne pas s'abriter sous un arbre
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, ils y sont en sécurité
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence



Après l'inondation

Si son logement a été sinistré :

- Ne le réintégrer qu'après avis favorable des autorités
- Inspecter le bâtiment en se protégeant et en restant vigilant
- Prendre des photos des dégâts, les signaler à son assurance et à sa mairie
- Ne rien jeter avant le passage de l'expert
- Aérer, nettoyer, désinfecter, sécher dès que possible
- Rebrancher les réseaux qu'après avis favorable des autorités et après vérification

Tout au long de l'épisode

- Je me tiens informé
- Je respecte les consignes des autorités
- Je suis responsable de ma propre sécurité
- Je reste attentif aux personnes vulnérables

COMMENT RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DE SA MAISON AUX INONDATIONS?

Arrimer les cuves (gaz ou fioul) et les rendre étanches pour éviter qu'elles soient emportées ou qu'elles polluent durablement la zone.

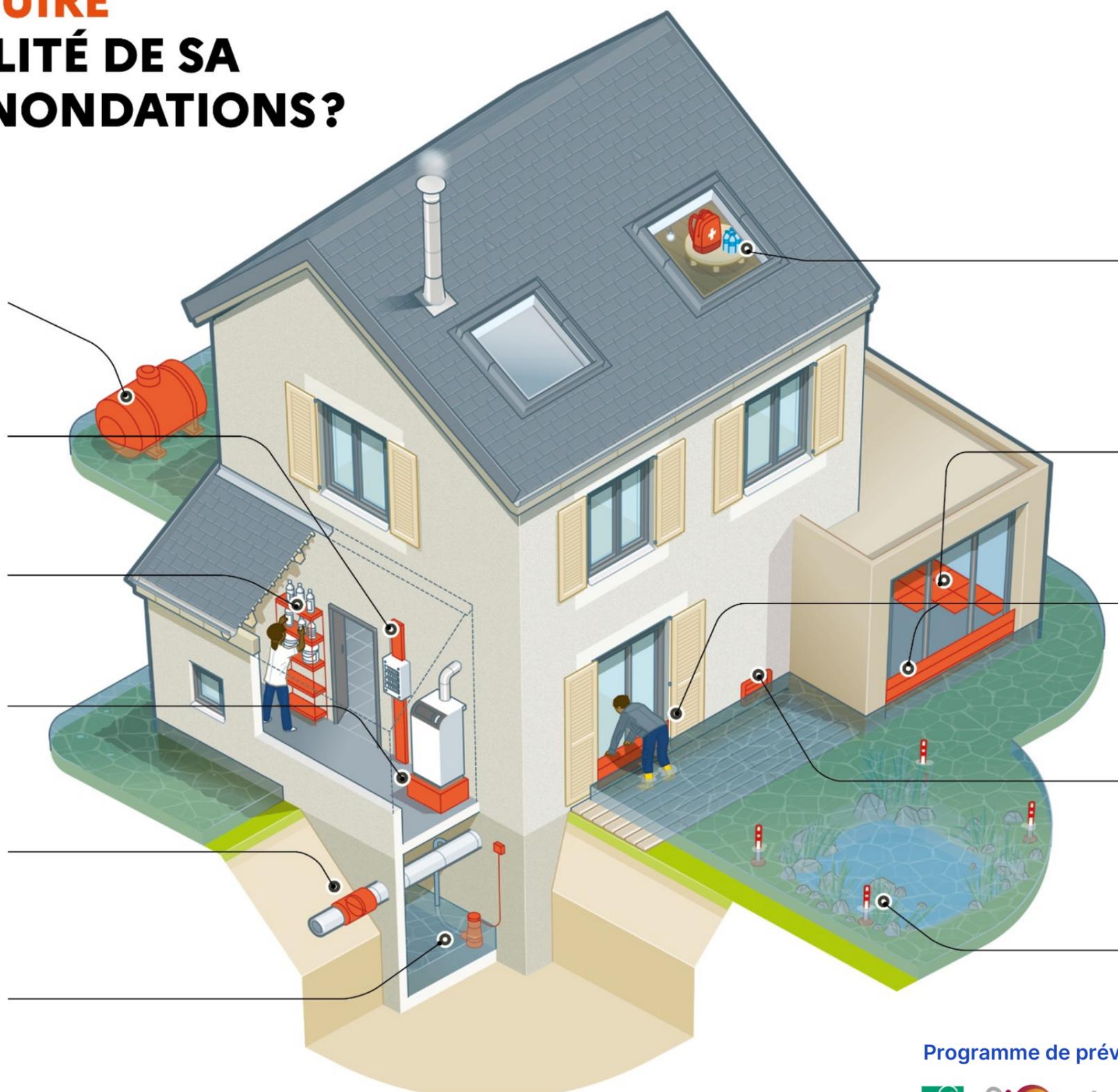
Sécuriser le circuit électrique. Créer un réseau séparatif pour les pièces inondables, placer les équipements électriques hors d'eau, favoriser les prises de courant en hauteur dans la mesure du possible.

Stocker hors d'eau les produits polluants pour éviter leur dispersion lors de l'inondation.

Rehausser les systèmes de chauffage (chaudière par ex.) ou les installer dans une pièce non inondable afin d'assurer leur fonctionnement pendant et après l'inondation.

Installer des clapets anti-retour sur le réseau d'eaux usées pour empêcher les eaux usées de remonter à l'intérieur de l'habitation.

Installer une pompe submersible dans les sous-sols (ou au-dessus du niveau inondable si elle n'est pas submersible) et reliée à une source d'énergie sécurisée, pour évacuer l'eau plus rapidement après l'inondation.



Aménager une zone refuge en hauteur, accessible de l'intérieur et munie d'un accès vers l'extérieur (fenêtre de toit, balcon) pour permettre l'évacuation par les secours. On y place le kit d'urgence 72 heures.

Remplacer les revêtements de sol en utilisant des matériaux peu sensibles à l'eau.

Installer des batardeaux sur les portes pour limiter les entrées d'eau et de boue dans l'habitation (hauteur maximale 80 cm pour éviter des pressions trop fortes sur l'habitation).

Occulter (boucher) les aérations basses en cas d'alerte pour empêcher l'infiltration d'eau, mais bien les rouvrir après pour l'aération de l'habitation.

Baliser les piscines ou bassins à hauteur d'au moins 1,10 m pour permettre de visualiser leur emplacement même pendant la crue.

Programme de prévention porté par :

Coupure d'électricité, de gaz, routes impraticables, ordre d'évacuation...
Le kit d'urgence préparé à l'avance permet de rester chez soi dans l'attente des secours ou d'évacuer son logement plus sereinement.

**Placez votre
kit dans un
endroit facile
d'accès !**



**Nourriture non périssable
sans cuisson
et outils de base** (couteau
multifonctions)



Eau potable
(6 litres par personne)



Médicaments



**Trousse de premiers
secours**



**Vêtements chauds et
couverture de survie**



**Radio à piles et
lampe de poche**
(avec pile de rechange)



Argent liquide



**Photocopies des documents
essentiels dans une
pochette étanche** (carte
d'identité, ordonnances...)



Doubles des clés
de maison et de voiture



Chargeur
de téléphone portable



Lunettes de vue
(paire de secours)



Jeux pour occuper
le temps